

Avis voté en plénière du 12 décembre 2017

# Tourisme et numérique

## Déclaration du groupe Force ouvrière

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour la qualité et le style de cet avis sur un sujet complexe qui touche de nombreux domaines.

Le groupe FO ne peut qu'approuver la mise en place de classes de découverte dans le parcours scolaire afin de favoriser l'éducation au patrimoine culturel, historique et naturel dès le plus jeune âge. Cela permettra aux enfants et aux adolescents de découvrir le patrimoine qui les entoure et deviennent les acteurs de la promotion de celui-ci.

La préconisation de création d'une haute école du tourisme, nous paraît indispensable, si nous souhaitons former efficacement les professionnels du secteur et ainsi poursuivre l'amélioration de l'accueil des touristes dans notre pays.

La formation à l'utilisation du numérique pour ces professionnels nécessite, comme évoqué dans cet avis, une forte et rapide mobilisation des pouvoirs publics et des acteurs du secteur, mais aussi un engagement financier à la hauteur des enjeux. Les salariés du secteur du tourisme, qui souvent sont contraints d'exercer plusieurs métiers, doivent obtenir la formation nécessaire pour mener à bien leurs missions. Ils doivent, par ailleurs être reconnus au travers de vrais contrats de travail et des salaires correspondant à leurs fonctions et qualifications.

Le groupe FO approuve la demande faite aux responsables politiques de mettre en place une structure nationale unique qui couvrirait l'ensemble des activités liées au tourisme, ce qui permettrait une meilleure coordination des différents acteurs et également une reconnaissance et une meilleure visibilité au plan national et international.

Le groupe FO remercie les rapporteurs d'avoir abordé le problème du tourisme des français et des résidents. En effet, on ne peut se contenter de constater les effets positifs de la venue en France de touristes étrangers sur l'économie et les emplois, sans déplorer que le quart de la population française ne part pas en vacances en raison de sa situation sociale et financière.

De ce fait, le groupe FO partage la nécessité de mise en place d'un plan national pour le départ en vacances. Cela nécessite de mettre fin aux restrictions budgétaires qui se traduisent par :

- Une diminution du budget d'action sociale des caisses d'allocations familiales, et par conséquent des aides aux familles,
- Une diminution des budgets des comités d'entreprise et des comités d'action sociale.

Nous approuvons la nécessité de promouvoir et d'étendre à tous les salariés les dispositifs existants notamment les chèques vacances.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.